FONDATION
FRANCE BOIS FORÊT
POUR NOTRE
PATRIMOINE

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

© BL. Pavillon bois du canal de Nice et cascade de Gairaut

La Fondation FRANCE BOIS FORÊT pour notre Patrimoine a pour objet de **financer** la restauration du patrimoine bâti accessible au public :

◇ présentant un intérêt historique, artistique ou architectural à sauvegarder

◇ mettant en valeur le matériau bois issu de forêts françaises certifiées "gestion durable".

A travers ses financements, la Fondation valorise la ressource forestière française, depuis la plantation certifiée et gérée durablement, au service de la restauration du patrimoine bâti.

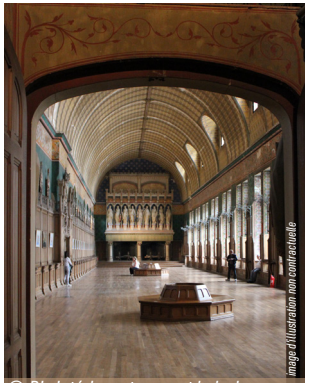

© BL. Intérieur et parquet bois du château de Pierrefonds

"Les constructions à base de matériau bois font la richesse de nos territoires. Parfois ignorées, oubliées voire «orphelines», leur restauration peut nécessiter une aide financière et un accompagnement bienveillant et professionnel des opérateurs de la filière. L'objectif de notre action commune est de mettre en lumière le bois, matière première qui nous réunit et les savoir-faire qui la mettent en œuvre."

Michel DRUILHE, président de France Bois Forêt

FONDATION
FRANCE BOIS FORÊT
POUR NOTRE
PATRIMOINE

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

Restaurer notre patrimoine bâti grâce à nos forêts

Imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC issu de forêts gérées durablement

croissanceimage Photo de Notre-Dame de Paris en feu © Jean-Luc Sack

bois-de-france.org

FONDATION
FRANCE BOIS FORÊT
POUR NOTRE
PATRIMOINE

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

Appel à projet

A vos côtés pour sauver notre patrimoine...

Suite au terrible incendie du 15 avril 2019 de la charpente de Notre-Dame de Paris, appelée "la Forêt", les membres de France Bois Forêt se sont engagés à mettre à disposition gracieusement les Chênes de France® nécessaires à sa reconstruction. C'est dans cet élan que nous avons aussi créé la Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine, sous l'égide de la Fondation de France, afin de soutenir des actions de restauration dans toute la France.

France Bois Forêt
Interprofession nationale de la filière forêt-bois
CAP 120 - 120 avenue Ledru Rollin • 75011 Paris

FRANCE BOIS FORÊT
INTERPROFESSION NATIONALE

Votre projet est-il éligible au financement pour la restauration d'un patrimoine bâti ?

◆ Comment participer ?

Pour être éligible, une demande de financement doit impérativement comporter **une part très significative de matériau bois issue** de forêts françaises gérées durablement et dont la traçabilité ne fait aucun doute.

◆ Comment présenter votre projet ?

1. Télécharger le formulaire de participation intitulé : « DEMANDE DE FINANCEMENT » sur le site Internet *franceboisforet.fr*

2. Joindre impérativement tous documents demandés qui permettront au jury d'étudier le programme et de comprendre votre projet, votre motivation et l'intérêt pour le public.

3. Communiquer les illustrations sur tous supports numériques, maquettes, photos, films, vidéos, autres supports qui constitueront des éléments pour l'appréciation du programme envisagé.

◆ Lorsque votre dossier de candidature est complet, l'adresser avant le 30 avril 2020 minuit à :

FONDATION FRANCE BOIS FORÊT POUR NOTRE PATRIMOINE
RÉPONSE À L'APPEL À PROJET 2020
Monsieur le Président
Cap 120, 120 avenue Ledru Rollin
75011 Paris

◆ Publication

Consultation des projets sur ***franceboisforet.fr***

◆ Annonce des résultats

Suivant calendrier 2020 et règlement intérieur sur ***franceboisforet.fr***

◆ *Modalité de suivi pour le ou les bénéficiaires*

*Une CONVENTION ENTRE la FONDATION FBF POUR NOTRE PATRIMOINE et le ou les BÉNÉFICIAIRES sera établie et fera l'objet d'un suivi : avant, pendant et après, avec un calendrier sur l'état d'avancement des travaux. + d'infos sur **franceboisforet.fr***

© BL. La Glacière : Citadelle de Brouage - Tavaillons de bois

FONDATION FRANCE BOIS FORÊT POUR NOTRE PATRIMOINE

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

Trois objectifs majeurs

1. **Valoriser la ressource forestière française** gérée durablement dans des **projets de restauration du patrimoine bâti accessible au public** et répondant à des critères architecturaux, sociaux, environnementaux et économiques garantissant leur pérennité patrimoniale et leur qualité d'usage.

2. Délivrer **une réponse sociétale depuis la récolte de bois en forêt** - matière première renouvelable – **jusqu'à sa mise en œuvre dans le cadre du patrimoine architectural**.

3. **Communiquer sur la sélection des chantiers** à restaurer qui bénéficieront des soutiens financiers de la fondation.

A travers le matériau bois, la fondation recrée un lien direct entre le patrimoine visible par le grand public et les forêts environnantes, grâce au financement de la contribution interprofesssionelle obligatoire (CVO).

☞ + d'infos sur ***franceboisforet.fr***

© BL. Maison à pans de bois - Provins

© BL. Corps de garde de la place forte de Montdauphin

©BL. Bardage bois, entrée du musée Picasso - Antibes

Les photos ont été fournies gracieusement par B. Lechevalier afin d'illustrer la démarche de la Fondation à sa création, nous l'en remercions.

Les membres du jury de la Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine

Association des Sociétés et Groupements Fonciers et Forestiers (ASFFOR) / Comité Interprofessionnel du Bois Energie (CIBE) / Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) / Experts Forestiers de France (EFF) / France Bois Régions (FBR) / Fédération des Bois Tranchés (FBT) / Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (FCBA) / Fédération Nationale du Bois (FNB) / Fédération nationale des syndicats d'exploitants forestiers scieurs et industriels du bois - commission palettes (FNB) / Fédération Nationale des Communes Forestières de France (FNCOFOR) / Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) / Forestiers Privés de France Fransylva (FPF) / Groupement d'Intérêt Économique Semences Forestières Améliorées (GIE) / Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) / Le Commerce du Bois (LCB) / Office National des Forêts (ONF) / Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) / Syndicat de l'Emballage Industriel et de la Logistique Associée (SEILA) / Syndicat National des Industries de l'Emballage Léger (SIEL) / Syndicat National des Pépiniéristes Forestiers (SNPF) / Union de la Coopération Forestière Française (UCFF) / Union Industriels Constructeurs Bois (UICB) / Union National des Entrepreneurs du Paysage (UNEP Reboiseurs).

Les personnalités qualifiées

M. **Laurent DENORMANDIE** industriel Feuillus ,
M. **Pierre PIVETEAU** industriel Résineux,
M. **Stéphane THEBAUT** journaliste
M. **David BITTON** architecte D.P.L.G,
M. **Louis Albert DE BROGLIE** forestier et éditeur
et MM. **Dominique JUILLOT, Jean-Pierre MICHEL, Cyril LE PICARD.**

*Créée sous l'égide de la Fondation de France le 27 novembre 2019, la **Fondation France Bois Forêt Pour notre Patrimoine** est dotée d'un **budget de 200.000 € sur 4 ans.***

La reconnaissance de projets par notre fondation est un signe fort d'intérêt patrimonial facilitant aux Maîtres d'ouvrages la recherche de financements complémentaires.

*LES AVANTAGES FISCAUX**

Pour les entreprises

60 % *du montant du don déductible de l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés pris dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires. (Possibilité de report sur cinq ans)*

Pour les particuliers

66 % *du montant du don déductible de l'impôt sur le revenu dans la limite de 20 % des revenus imposables.*

75 % *du montant du don déductible de l'IFI** dans la limite de 50.000 €.*

©BL. Porte en bois de l'arsenal de Mondauphin

** En 2017. ** La fondation abritée est habilitée à recevoir les dons réalisés en paiement de l'IFI, ce qui n'est pas le cas des fonds de dotation.*